

ont fait reculer les gouvernements impies, qui ont monté les gardes nocturnes, qui ont jeté devant les policiers et les gendarmes des barrières de poitrines humaines, qui se sont fait emprisonner, meurtrir de blessures, tuer? Non, c'est le troupeau des simples et la multitude des fidèles. "Ce n'étaient pas des parleurs que Ghysel et Régis! ils n'ont rien dit mais ils sont morts. Que l'on demande à cette multitude ce qu'elle sait, ce qu'elle pense de la loi de séparation. Elle dira que cette loi est mauvaise et inique, qu'une Encyclique l'a condamnée, et que les catholiques ne doivent pas la subir. Voilà comment raisonnent les simples. Pas de distinctions subtiles, pas de discussions critiques, pas de savantes plaidoiries. La masse catholique va droit au but: Une loi a prétendu régler en dehors du Pape comment se fera le culte catholique; le Pape l'a condamnée sans réserve et sans restrictions; c'est fini, on ne doit pas en accepter l'application. Mais l'avenir? c'est à l'avenir du catholicisme en France que nous songeons surtout, disent les "soumissionnistes." Nous aussi, répond M. de Mun, et c'est précisément ici que le débat renaît plus poignant et plus vif entre nous. Il s'agit de savoir si l'essai loyal ne courbera pas la vie religieuse du pays sous le joug d'une loi de haineuse perfidie, ou si, en résistant sans fléchir, nous voulons l'empêcher de prendre racine dans le sol national. Si les catholiques refusent de former des associations cultuelles, demain les 40,000 églises de France devront être fermées. Eh bien, qu'on essaie de les fermer! Qui l'osera? Les échauffourées des inventaires ont fait peur aux Clémenceau et aux Sarrien. Que sera-ce quand il faudra arracher au peuple les temples où depuis des siècles les ancêtres ont été baptisés et ont reçu sur leur dépouille mortelle la bénédiction du prêtre. "Le troupeau est debout," s'écrie M. de Mun, "les loups ne le peuvent plus surprendre. Je ne crois pas qu'il laisse fermer les églises."

Cet article de M. de Mun est plus qu'un écrit de circonstance, c'est un acte, et un grand acte. Il a produit en France un immense effet. De toutes parts les adhésions ont afflué vers l'éminent orateur. Une des plus significatives est celle de M. Jacques Piou, le président de l'Action libérale populaire, qui écrit: "Vous avez rendu, avec une admirable justesse, les sentiments